REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU RHONE

# <u>EXTRAIT DU REGISTRE</u> <u>DES</u> <u>DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL</u> SEANCE DU LUNDI 22 JUIN 2015

Canton de

**CALUIRE & CUIRE** 

Compte rendu affiché le 25 juin 2015

COMMUNE DE Date de convocation du Conseil Municipal : Mardi 16 juin 2015

**CALUIRE & CUIRE** 

Nombre de conseillers municipaux en exercice au jour de la séance : 43

N° 2015-61

OPERATION DE LOGEMENT SOCIAL 40-42 RUE COSTE

PARTICIPATION FINANCIERE DE

LA VILLE A ALLIADE HABITAT

Président : M. Philippe COCHET

Secrétaire : Mme Nathalie MERAND-DELERUE

OBJET Etaient présents : M. COCHET, M. TOLLET, Mme LACROIX, M. JOINT, Mme MERAND-

DELERUE, M. ROULE (par proc. à M. JOINT), Mme MAINAND, M. PATUREL, Mme CARRET, M. THEVENOT, Mme ROUCHON, M. NOUELLE (par proc. à Mme CRESPY à partir du N° 2015-57), M. PROST, M. DIALLO, Mme BREMOND, M. JOUBERT, Mme CRESPY, Mme WEBANCK, Mme GOYER, M. CIAPPARA, M. TAKI, Mme BASDEREFF, M. FORQUIN, M. CHAVANE, Mme DU GARDIN, M. COUTURIER, Mme SEGUIN-JOURDAN, M. PETIT, Mme HAMZAOUI (par proc. à M. TOLLET),

Mme NICAISE (par proc. à Mme HAMPARSOUMIAN), Mme HAMPARSOUMIAN, Mme FRANÇOIS, M. MANINI, Mme CARLE, Mme BAJARD, M. DUREL, M. MATTEUCCI, Mme LEZENNEC, M. HOUDAYER, M. CHASTENET, Mme MALAGON, Mme CHIAVAZZA,

MMe LEZENNEC, M. HOUDAYER, M. CHASTENET, MMe MALAGON, MMe CHIAVAZZ

M. PARISI

Etait absent: /

PREFECTURE

Accusé de réception

Reçu le .....

Identifiant de l'Acte :

069 216900340.....

# Rapport de : C. TOLLET

ALLIADE HABITAT est née en 2006 du groupement de deux sociétés HLM lyonnaises, Axiade Rhône-Alpes et la Société Lyonnaise pour l'Habitat (S.L.P.H.) :

- Axiade Rhône-Alpes a été créée en 1960 sous le nom de LOGIREL, à l'initiative d'Eugène Claudius-Petit, alors Président de la Sonacotra et ancien ministre de la reconstruction,
- La S.L.P.H. est née en 1911, grâce à la Caisse d'Épargne du Rhône, pour l'amélioration du logement des familles ouvrières.

Ces deux sociétés ont su évoluer et converger au fil des ans, notamment par l'adossement au plus important organisme 1% logement (devenu Action Logement) de la région : la Caisse Interprofessionnelle du Logement de Lyon, devenue Amallia en 2010.

ALLIADE HABITAT gère un patrimoine de plus de 30 000 logements familiaux (du studio au type 6 individuel ou collectif) répartis sur 60 communes majoritairement localisées sur le périmètre de la Métropole du Grand Lyon.

Ce bailleur social gère également des stationnements (plus de 12 000 emplacements), des logements pour étudiants, des commerces, et des résidences spécialisées.

Près de 90 % des logements sont situés sur le département du Rhône. Les 10 % restants sont répartis sur la Loire et l'Isère.

Sur Caluire et Cuire, ALLIADE HABITAT compte 108 logements, soit :

75 grande rue de Saint-Clair : 152 montée du Petit Versailles : 427 quai Clemenceau : 81

- 157 grande rue de Saint-Clair: 8

ALLIADE HABITAT s'est porté acquéreur de 11 logements, soit 3 P.L.U.S. (Programme Locatif à Usage Social), 3 P.L.A.i (Prêt Locatif Aidé d'Insertion) et 5 P.L.S. (Programme Locatif Social) en usufruit locatif social sur 15 ans, dans le programme en cours au 40-42 rue Coste, réalisé par SAGEC.

La surface utile totale des logements sociaux est de 597,00 m² permettant de proposer 6 T2 bis et 5 T3.

Pour permettre l'équilibre financier du projet, le maître d'ouvrage solliciterait de la Ville une participation financière globale de 3 334,00 €.

Ces montants correspondent à une participation financière calculée sur la base de 5,58 €/m² de surface utile.

Ces logements seraient intégrés, pour les 15 années convenues, dans le décompte des logements sociaux au titre de la loi Solidarité et Renouvellement Urbains (S.R.U.).

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré,

à l'unanimité, par 43 voix pour,

## - APPROUVE

le principe de la participation financière de la Ville à l'opération de logement social de 11 logements, soit 3 P.L.U.S. (Prêt Locatif à Usage Social), 3 P.L.A.i (Prêt Locatif Aidé d'Insertion) et 5 P.L.S. (Prêt Locatif Social) en usufruit locatif social sur 15 ans, dans le programme en cours au 40-42 rue Coste,

## - AUTORISE

Monsieur le Député-Maire à signer la convention de participation financière,

### - DIT

que la dépense de 3.334,00 € sera prélevée sur les crédits ouverts au budget, selon le plan de compte fonction 72 nature 2042.

POUR EXTRAIT CONFORME LE DEPUTE MAIRE Philippe COCHET

TELETRANSMIS EN PREFECTURE LE 26 juin 2015 LE PRESENT ACTE EST EXECUTOIRE A CETTE DATE LE DEPUTE MAIRE Philippe COCHET